

RAPPORT N° 96/5-11
au Conseil Municipal

OBJET

REGIE ABATTOIR
COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 1995

L'Abattoir municipal de Saint-Denis est géré, par un service public local à caractère industriel et commercial, sous la forme d'une régie à autonomie financière : **la Régie Abattoir**.

Cette Régie dispose d'un budget propre qui, conformément aux dispositions de l'Article L 322-5 du Code des Communes, doit s'équilibrer (en dépenses et recettes) sans subvention de la collectivité de rattachement et dont les prévisions budgétaires retenues pour 1995 s'élevaient à 530 620,00 F en Section d'Investissement et 3 118 600,00 F en Section de Fonctionnement.

L'exécution de ce budget, telle qu'elle est retracée dans les documents figurant en annexe, laisse apparaître :

un déficit de - 5 483,10 F en Section d'Investissement
et un déficit de - 187 660,83 F en Section de Fonctionnement.

Toutefois, en tenant compte des résultats des exercices antérieurs, 1995 se solde par :

un excédent cumulé de 967 004,84 F en Investissement
et un déficit cumulé de - 298 431,80 F en Fonctionnement.

Soit un excédent cumulé global de 668 573,04 F pour les deux Sections.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Report à nouveau de l'exercice 1994	972 487,94 F	- 110 770,97 F
Recettes de l'exercice 1995	224 027,62 F	2 725 123,26 F
Dépenses de l'exercice 1995	229 510,72 F	2 912 784,09 F
Résultat de l'exercice 1995	- 5 483,10 F	- 187 660,83 F
Résultat cumulé de clôture de l'exercice 1995	967 004,84 F	- 298 431,80 F

.../...

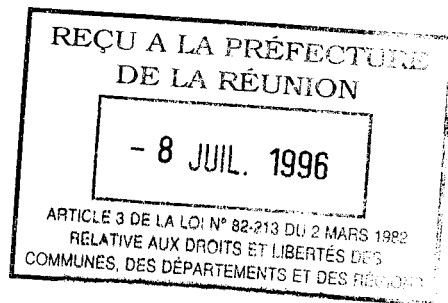
RAPPORT N° 96/5-11

Ces résultats étant identiques à ceux issus du Compte de Gestion du Receveur Municipal, Comptable de la Régie, il vous est donc demandé d'approuver le Compte Administratif 1995 de la Régie Abattoir.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA



**DELIBERATION N° 96/5-11
du conseil municipal
en séance du vendredi 28 juin 1996**

OBJET

**REGIE ABATTOIR
COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 1995**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Com-
munes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 96/5-11 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique RIVIERE, 10ème Adjoint au Maire, présenté au
nom des Commissions Développement Economique/ Economie Alternative et Entre-
prise Municipale/Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE UNIQUE

Approuve le Compte Administratif 1995 de la Régie Abattoir qui fait apparaître :

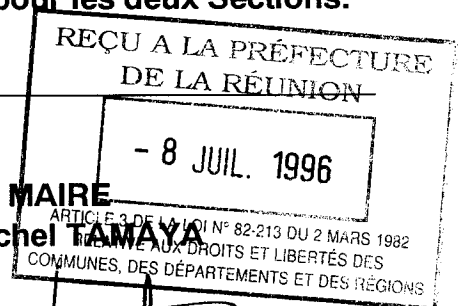
un excédent cumulé de	967 004,84 F en Investissement
un déficit cumulé de	- 298 431,80 F en Fonctionnement.
soit un excédent cumulé global de	668 573,04 F pour les deux Sections.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 03 JUL. 1996



LE MAIRE

Michel TAMAYA



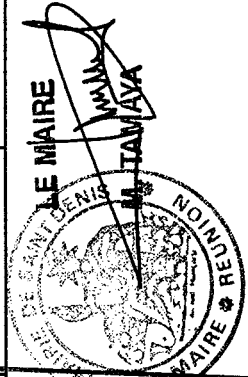
BALANCE GENERALE

Libellés	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
I - Section d'investissement			
Recettes.....	530 620,00	224 027,62	
Dépenses.....	530 620,00	229 510,72	
Déficit.....		- 5 483,10	
II - Section de fonctionnement			
Recettes.....	3 118 600,00	2 725 123,26	
Dépenses.....	3 118 600,00	2 912 784,09	
Déficit.....		- 187 660,83	
Déficit de clôture.....		- 193 143,93	

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REUNION

- 8 -
JUIL. 1996

ARTICLE 3 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS



Vu par le Conseil Municipal
en séance du 28 JUIN 1996

EXECUTION DU BUDGET

I - Section d'investissement

DEPENSES	Prévues au budget	Réalisées	RECETTES	Prévues au budget	Réalisées	Restes à réaliser
Dépenses de l'exercice	530 620,00	229 510,72	Recettes de l'exercice	530 620,00	224 027,62	
Déficits antérieurs reportés			Autofinancement complémentaire de la section d'investissement			
TOTAL	530 620,00	229 510,72	Excédents antérieurs reportés	530 620,00	224 027,62	
			TOTAL			

II - Section de fonctionnement

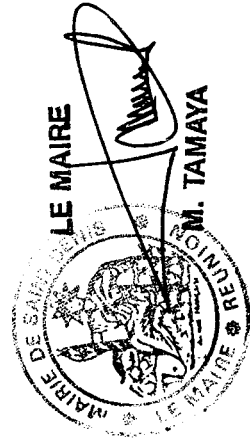
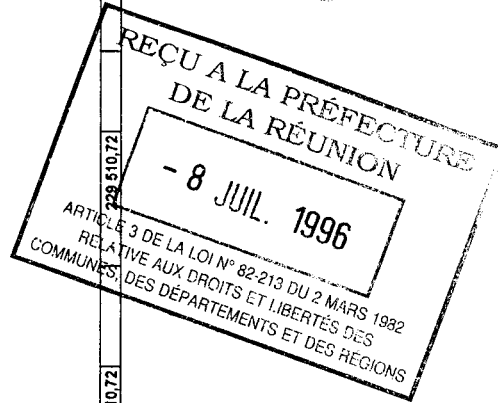
DEPENSES	Prévues au budget	Réalisées	RECETTES	Prévues au budget	Réalisées
Dépenses de l'exercice	3 118 600,00	2 912 784,09	Recettes de l'exercice	3 118 600,00	2 725 123,26
Autofinancement complémentaire de la section d'investissement			Excédents antérieurs reportés		
Déficits antérieurs reportés			TOTAL	3 118 600,00	2 725 123,26
TOTAL	3 118 600,00	2 912 784,09			

RECUEIL A LA PREFECTURE
DE LA REUNION
- 8 - JUL. 1996

ARCELS DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

SECTION D'INVESTISSEMENT

N° Chap	DEPENSES		Inscriptions budgétaires	Mandements		Charges nettes		Crédits disponibles	N° Chap	RECETTES		Titres de recettes		Recettes nettes		Reste à réaliser
	N° Cpte	Libellés		Emissions	Annulations	Montant	%			N° Cpte	Libellés	Inscriptions budgétaires	Emissions	Annulations	Montant	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		530 620	229 510,72	229 510,72	43,25%	301 109,28	10	APPORT, DOTATION, RESERVES		282 500				282 500,00	
	214 / Construction sur sol d'autrui		385 620	229 510,72	229 510,72	59,52%	156 109,28		102 / Apport	262 500				262 500,00		
	2145 - Inst. Gén. Agenc. & amén. const.		385 620	229 510,72	229 510,72	59,52%	156 109,28		1022 - Complément de dotat. - Etat	262 500				262 500,00		
	215 / Installat. Techn. Mat. et Outil. Industriel		110 000				110 000,00		106 / Réserves							
	2154 - Matériels et Outillages Industriels		110 000				110 000,00		1068 / Autres Réserves							
	218 / Autres immobilisations corporelles		35 000				35 000,00									
	2181 - Imob. générales, agencements...															
	2182 - Matériel de transport															
	2183 - Matériel de bureau et informatique		35 000				35 000,00									
	2184 - Mobilier															
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								28	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		268 120	224 027,82	224 027,82	83,35%	44 092,38
	231 / Immobilisations corporelles en cours									268 120					44 092,38	
	2313 - Constructions									3 240					3,72	
	2314 - Constructions sur sol d'autrui									106 770					14 252,60	
28	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS									145 730					22 831,06	
	281 / Amort. des immobilisat. corporelles									12 380					7 005,00	
	28154 - Matériels et outillages industriels															
	28183 - Matériels de bureau et informatique															
	28184 - Mobilier															
			530 620	229 510,72	229 510,72	43,25%	301 109,28		RECETTES COURANTES DE L'EXERCICE	530 620				224 027,82	42,22%	306 692,38
AUTOFINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT																
DEFICIT D'INVESTISSEMENT																
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE										530 620			229 510,72		229 510,72	



Vu par le Conseil Municipal
en séance du 28 JUIN 1996

SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Section d' Investissement	Section de Fonctionnement	TOTAL des sections
Résultat cumulé de clôture 1994	972 487,94	- 110 770,97	861 716,97
Affectation du résultat 1994			
Réserves pour financement des investissements (a)			
Report à nouveau (b)	972 487,94	- 110 770,97	861 716,97
Exercice 1995			
Recettes courantes de l'exercice	224 027,62	2 725 123,26	2 949 150,88
Affectation du résultat 1994 en réserves (c) = (a)			
Total des recettes de l'exercice	224 027,62	2 725 123,26	2 949 150,88
Dépenses nettes	- 229 510,72	- 2 912 784,09	- 3 142 294,81
Résultat de l'exercice (d)	- 5 483,10	- 187 660,83	- 193 143,93
Résultat cumulé de clôture 1995 (e) = (b) + (d)	967 004,84	- 298 431,80	668 573,04